

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le mardi 12 novembre 2019, à 19 heures, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet :**

Caroline Huot	Conseillère poste 1
Pierre Métras	Conseiller poste 2
Danielle Caron	Conseillère poste 3
Jacques de Foy	Conseiller poste 4
Raymond Brazeau	Conseiller poste 5
Robert Dolembreux	Conseiller poste 6

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 06.

\*\*\*\*\*

**360-11-2019**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
ORDRE DU JOUR - 12 NOVEMBRE 2019 - 19 H**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX):
  - 03.01 Procès-verbal du 8 octobre 2019 - séance ordinaire
  - 03.02 Procès-verbal du 22 octobre 2019 – séance extraordinaire
  - 03.03 Procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2019 – Dépôt de candidatures Inspecteur des travaux publics et chauffeur-opérateur
  - 03.04 Procès-verbal du 4 novembre 2019 – Appel d'offres pour l'entretien des sentiers de ski de fond et de raquettes
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 04.01 Registre des comptes à payer au 31 octobre 2019
  - 04.02 Registre des comptes à payer au 12 novembre 2019
  - 04.03 Registre des salaires du 29 septembre au 26 octobre 2019

- 04.04 Rapport de la secrétaire-trésorière - délégation de compétence
  - 04.05 Liste des personnes endettées envers la municipalité
  - 04.06 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux
  - 04.07 Fermeture du bureau municipal – 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020
  - 04.08 Réception des Fêtes
  - 04.09 Formation des comités municipaux 2019
  - 04.10 Adjudication de contrat pour l'entretien ménager des locaux de l'Hôtel de Ville
  - 04.11 Formation Gestion du temps
  - 04.12 Bourse d'études aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire
  - 04.13 Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2019
  - 04.14 Acceptation des transferts de fonds au 31 octobre 2019
  - 04.15 Reconnaissance des organismes à but non lucratif aux fins de renouvellement d'assurances des OSBL de l'Union des municipalités du Québec
  - 04.16 Lettre d'entente n° 1 entre la Municipalité de Lac-du-Cerf et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre Sud CSN, section Lac-du-Cerf
  - 04.17 Lettre d'entente n° 2 entre la Municipalité de Lac-du-Cerf et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre Sud CSN, section Lac-du-Cerf
  - 04.18 Soumission Les Gouttières Tanguay – Hôtel de Ville
05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 05.01 Adoption du plan municipal de sécurité civile – Municipalité de Lac-du-Cerf
  - 05.02 Formation introduction à la sécurité civile – date à déterminer
06. TRANSPORT
- 06.01 Service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle – Programmation 2020 et nombre d'heures réservé
  - 06.02 État de situation – Programme de voirie locale
  - 06.03 Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2020
  - 06.04 Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'installation de pancartes
  - 06.05 Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'installation d'un radar aux entrées du village pour ralentir la vitesse et installation d'un compteur
  - 06.06 Demande au Ministère des Transports du Québec de réparer l'asphalte très dégradé et les déformations de l'asphalte avant la courbe du chemin Gougeon jusqu'au sommet de la côte à Saint-Louis et d'enlever le sable sur le pont Léandre-Dicaire
  - 06.07 Demande au Ministère des Transports du Québec – Réfection de la Route 311, secteur Lac-du-Cerf
  - 06.08 Entente entre la Municipalité de Lac-du-Cerf et la Municipalité de Kiamika pour le déneigement et le déglacage du chemin des Sapins pour la saison hivernale 2019-2020
07. HYGIÈNE DU MILIEU
08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 08.01 Lettre d'Atelier LP Marine – Demande d'autorisation de placer des bateaux au 160, Route 311, Lac-du-Cerf
09. LOISIRS
- 09.01 Appel d'offres pour l'entretien des sentiers de ski de fond et de raquettes
  - 09.02 Statistiques du parc La Biche 2019
  - 09.03 Statistiques du parc Le Petit Égaré 2019

- 09.04 Demande de droit de passage à la compagnie Québec 9184-7616 inc. sur une parcelle de terrain pour la pratique de ski de fond et raquettes
- 09.05 Entretien du centre communautaire Gérald-Ouimet pour un ménage en profondeur 3 fois par année

10. CULTURE

- 10.01 Création Richard Lemieux – Dépôt de 50% sculptures

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

- 11.01 Lettre de monsieur Guy Gaucher – Bouées sur le Grand lac du Cerf et le Petit lac du Cerf
- 11.02 Statistiques lavage d'embarcations 2019
- 11.03 Banque d'heure de 15 heures à la firme AJ Environnement pour répondre à la demande du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avant le 5 décembre 2019 et mandat à la firme AJ Environnement pour faire une demande d'accès à l'information au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf pour obtenir le rapport du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

12. AVIS DE MOTION

13. RÈGLEMENTS

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**361-11-2019**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 octobre 2019**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**362-11-2019**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 octobre 2019.

**ADOPTÉE**

363-11-2019

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU DÉPÔT DE CANDIDATURES  
AU POSTE D'INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET  
CHAUFFEUR-OPÉRATEUR**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy  
appuyé par le conseiller Pierre Métras  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que  
rédigé, le procès-verbal du dépôt des candidatures au poste  
d'inspecteur des travaux publics et chauffeur-opérateur en date du 1<sup>er</sup>  
novembre 2019.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

364-11-2019

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU DÉPÔT DE SOUMISSIONS  
POUR L'APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES PISTES DE  
SKI DE FOND ET DE RAQUETTES**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau  
appuyé par le conseiller Pierre Métras  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que  
rédigé, le procès-verbal du dépôt du dépôt de soumissions pour l'appel  
d'offres pour l'entretien des pistes de ski de fond et de raquettes en  
date du 4 novembre 2019.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

365-11-2019

**REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron  
appuyé par le conseiller Raymond Brazeau  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour  
paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 31 OCTOBRE 2019</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
P1900496			1 217,50 \$
M1900493	À	M1900498	2 069,74 \$
P1900499	À	P1900502	136,00 \$
M1900503	À	M1900511	9 200,17 \$
C1900512	À	C1900520	4 535,93 \$
L1900521	À	L1900527	56 442,95 \$
P1900528	À	P1900549	11 860,88 \$
<b>TOTAL</b>			<b>85 463,17 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**366-11-2019      REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 12 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 12 NOVEMBRE 2019</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
M1900550	À	M1900552	8 199,09 \$
M1900553			1 149,75 \$
L1900554			218,80 \$
M1900555			1 868,95 \$
L1900556	À	L1900564	2 230,02 \$
P1900565	À	P1900568	856,17 \$
<b>TOTAL</b>			<b>14 522,78 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**367-11-2019      REGISTRE DES SALAIRES POUR LA PÉRIODE DU 29 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 28 septembre au 26 octobre 2019, se totalisant à 25 818,37 \$. Chèques numéro : D1900360 à D1900387.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

368-11-2019

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2019			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1900173			431,62 \$
ENB1900179	À	ENB1900200	7 075,56 \$
<b>TOTAL</b>			<b>8 307,18 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**369-11-2019**      **LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 12 novembre 2019 - taxes foncières à recevoir totalisant un solde à recevoir de 38 825,80\$ (Courant et arrérages) et qu'un dernier avis de rappel soit envoyé immédiatement à toutes les personnes endettées envers la municipalité, les avisant qu'à défaut de payer le solde de leur compte avant le 20 décembre 2019, une nouvelle liste sera déposée à la séance du 21 janvier 2020 et qu'elle sera transmise à notre firme d'avocats afin qu'elle procède à la vente leur propriété pour non-paiement des impôts fonciers.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**370-11-2019**      **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les élus municipaux que tout membre du conseil d'une municipalité doit déposer devant le conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires dans les soixante (60) jours qui suivent la proclamation de son élection.

Un formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux a été remis à chaque membre du conseil.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**370-11-2019**      **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé pour la période des fêtes, du 23 décembre 2019 au 03 janvier 2020 inclusivement.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**372-11-2019**      **RÉCEPTION DES FÊTES**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf engage un crédit de 1 000\$ pour l'organisation d'une réception des Fêtes, le 21 décembre 2019, à l'Auberge Le Gentilhomme.

**ADOPTÉE**

**FORMATION DES COMITÉS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2019-2020**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras  
appuyé par la conseillère Danielle Caron  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la formation des comités comme suit :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF FORMATION DES COMITÉS MUNICIPAUX ANNÉE 2019-2020</b>		
<b>AVENIR 17 RUE ÉMARD</b>		
17, rue Émard	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
<b>CULTUREL</b>		
Bibliothèque municipale	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Responsable	Rolande Huberdeau
	Bénévole	Louise Costo
	Bénévole	Julie Lessard
	Bénévole	Solange Ouimet
	Bénévole	Marie-Paule McMilan
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>		
Développement économique	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Citoyen	Alain Perrault
	Citoyenne	Cynthia Diotte
	Commerçant	Martin Léonard
	Personne ressource	Frédéric Houle
	Inspectrice bâtiment-env.	Annabelle Pilotte
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
<b>EMBELLISSEMENT</b>		
Embellissement	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Citoyenne	Claire Gaudreault
	Citoyenne	Christiane Piché
<b>FORÊT</b>		
Forêt	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Raymond Brazeau
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Citoyen	Denis Gagnon
	Citoyen	Keith Rogers
	Citoyen	Michel St-Louis

<b>JOURNAL MUNICIPAL</b>		
La Voix du Cerf	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Citoyenne	Solange Ouimet
	Citoyenne	Shirley Duffy
<b>MADA ET FAMILLE</b>		
Comité de suivi	Mairesse	Danielle Ouimet
	Responsable	Caroline Huot
	Citoyen	Bernard Émard
	Citoyenne	Lucie Parent
	Citoyen	Alain Perrault
<b>PARCS MUNICIPAUX</b>		
Parcs municipaux	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Inspectrice bâtiment-env.	Annabelle Pilotte
	Inspecteur municipal	Maurice Marier
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
<b>PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ENTREPRISES - OBNL</b>		
Aide financière et crédit de taxes	Mairesse	Danielle Ouimet
Aide financière OBNL	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Raymond Brazeau
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
Ressources humaines	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
<b>SÉCURITÉ CIVILE - COMITÉ MUNICIPAL</b>		
Sécurité civile et comité municipal	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Raymond Brazeau
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Citoyen	Alain Perrault
	Coordonnatrice	Annabelle Pilotte
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
<b>URBANISME</b>		
Comité consultatif d'urbanisme	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Directeur	Yvan Courville
	Directeur	
	Directeur	Yves Dubois
	Directeur	Bernard Émard
	Personne ressource et secrétaire	Annabelle Pilotte

<b>VOIRIE</b>		
VOIRIE	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Inspecteur municipal	Maurice Marier
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
<b>COMITÉ INTERMUNICIPAL</b>		
<b>RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE</b>		
RIDL	Représentant	Raymond Brazeau
	Substitut	Danielle Ouimet

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**374-11-2019**

**ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DES LOCAUX DE L'HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT que monsieur Gilbert Maisonneuve accepte de prolonger son contrat pour l'entretien ménager des locaux de l'Hôtel de Ville pour l'année 2020;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat pour l'entretien des locaux de l'Hôtel de Ville pour l'année 2020 à monsieur Gilbert Maisonneuve pour la somme de 5 000 \$ pour l'année et d'autoriser la mairesse, madame Danielle Ouimet, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**375-11-2019**

**FORMATION GESTION DU TEMPS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Valiquette, à participer à la formation la Gestion du temps organisée par le CLD d'Antoine-Labelle, le mardi 26 novembre 2019, de 8 h 30 à 17 h, et de payer les frais d'inscription au montant de 199,00\$ plus taxes. Il est de plus résolu à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**376-11-2019**

**BOURSE D'ÉTUDES AUX ÉLÈVES DE 5E SECONDAIRE**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf participe au programme *bourses d'études aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire* en souscrivant pour un don de 250\$ à l'École polyvalente Saint-Joseph. La municipalité souhaite que ce montant soit décerné aux élèves finissants de Lac-du-Cerf et qu'il soit divisé selon le nombre d'étudiants de 5<sup>e</sup> secondaire de Lac-du-Cerf.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019.

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**377-11-2019**

**DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 OCTOBRE 2018**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer les états comparatifs au 31 octobre 2019.

Une copie des états comparatifs est jointe à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

378-11-2019

**APPROBATION DES TRANSFERTS DE FONDS AU 31 OCTOBRE 2018**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les transferts de fonds au 31 octobre 2019.

Une copie des transferts de fonds est jointe à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

379-11-2019

**RECONNAISSANCE DES ORGANISMES AUX FINS DU PROGRAMME D'ASSURANCES DE DOMMAGES OFFERT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur son territoire;

CONSIDÉRANT que les organismes suivants œuvrant sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf demandent à être reconnus par ce Conseil aux fins d'adhérer et de prendre une assurance de dommages offerte par le programme de l'UMQ : Club des Loisirs de Lac-du-Cerf inc., Club de L'âge D'or de Lac-du-Cerf, Association de protection du Petit et du Grand lac du Cerf;

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Lac-du-Cerf reconnaisse, aux fins du programme d'assurances de dommages de l'UMQ, les organismes suivants : Club des Loisirs de Lac-du-Cerf inc., Club de L'âge D'or de Lac-du-Cerf et l'Association de protection du Petit et du Grand lac du Cerf

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

380-11-2019

**LETTRE D'ENTENTE N° 1 ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF ET LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA LIÈVRE SUD CSN, SECTION LAC-DU-CERF**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la lettre d'entente n°1 entre la Municipalité de Lac-du-Cerf et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre Sud CSN, section Lac-du-Cerf et d'autoriser la mairesse, Danielle Ouimet, et le conseiller, Jacques de Foy, à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

Une copie de la lettre d'entente n° 1 est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**381-11-2019**

**LETTRE D'ENTENTE N° 2 ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF ET LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA LIÈVRE SUD CSN, SECTION LAC-DU-CERF**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la lettre d'entente n° 2 entre la Municipalité de Lac-du-Cerf et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre Sud CSN, section Lac-du-Cerf et d'autoriser la mairesse, Danielle Ouimet, et le conseiller, Jacques de Foy, à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

Une copie de la lettre d'entente n° 2 est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**382-11-2019**

**SOUSSION LES GOUTTIÈRES TANGUAY – HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé un prix à la firme Les Gouttières Tanguay pour l'installation de gouttières à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf;

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat pour la somme de 2 448,97 \$ à la firme Les Gouttières Tanguay pour l'installation de gouttières blanches, sans joints en aluminium, sur les quatre côtés de l'hôtel de ville avec descentes blanches sur les 4 coins pour évacuer l'eau, et ce, avant le 20 décembre 2019, si possible.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les transferts de fonds nécessaires pour ledit contrat, soit : du poste 23-020-00-331-00 Téléphonie IP transférer 2 500 \$ au poste 23-020-00-522-00 Rénovation Hôtel de Ville.

**ADOPTÉE**

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

383-11-2019

### ADOPTION U PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE – MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Lac-du-Cerf reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité de Lac-du-Cerf soit adopté;

QUE l'inspectrice en bâtiment et environnement et coordonnatrice des mesures d'urgence soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

**ADOPTÉE**

384-11-2019

**FORMATION INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE**

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les personnes suivantes à suivre la formation *Introduction à la sécurité civile* qui se tiendra à Ferme-Neuve, le jeudi 5 décembre 2019 : Annabelle Pilotte, Josée Gougeon, Maurice Marier et Stéphane Poirier.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser les frais de déplacements et de repas sur présentation de pièces justificatives. Les participants devront faire du covoiturage.

En ce qui concerne monsieur Stéphane Poirier, une allocation de 100 \$ lui sera attribuée en compensation pour temps.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**TRANSPORT**

385-11-2019

**SERVICE D'INGÉNIERIE RÉGIONAL DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE - PROGRAMMATION 2020 ET NOMBRE D'HEURES RÉSERVÉ**

ATTENDU que la municipalité de Lac-du-Cerf est partenaire de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU l'adoption du guide de gestion des priorités du service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle par le conseil de la MRC le 28 août 2018 (MRC-CC-12993-08-18);

ATTENDU que le guide de gestion des priorités du service d'ingénierie prévoit la transmission des demandes de services par municipalité au plus tard le 31 août pour la planification de l'année à venir;

ATTENDU la transmission par la municipalité de Lac-du-Cerf de sa programmation préliminaire pour 2020;

ATTENDU la programmation préliminaire préparée par le service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle basée sur les demandes de service complétées par les municipalités et Ville signataires de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que ladite programmation préliminaire prévoit 115 heures pour la municipalité de Lac-du-Cerf;

ATTENDU que le service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle déposera la programmation finale dès le début décembre tel que défini à l'article 6 de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Lac-du-Cerf réserve le nombre d'heures apparaissant à la programmation préliminaire 2020 dûment préparée par le service d'ingénierie régional (115 heures) au service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**386-11-2019**

### **ÉTAT DE SITUATION – PROGRAMME DE VOIRIE LOCALE**

ATTENDU la demande d'appui reçu de la MRC de La Matapédia, au terme de la résolution CM 2019-113 concernant une demande d'augmentation du budget d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU que le MTQ a rétrocédé le réseau routier local 1 et 2 aux municipalités du Québec en 1993-1994 et que l'entretien et le maintien de ces infrastructures ont été sous-financés dans les 25 dernières années;

ATTENDU que la majorité des MRC du Québec ont procédé à la réalisation de Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et que ce document a pour but de déterminer les interventions nécessaires à court, moyen et long terme pour redresser et maintenir en bon état le réseau routier local considéré comme étant prioritaire dans leur milieu;

ATTENDU que la planification quinquennale approuvée par le MTQ lors de l'approbation des PIIRL de la MRC d'Antoine-Labelle prévoyait la réalisation des travaux sur une période de 5 ans, soit de 2017 à 2021 inclusivement;

ATTENDU que seulement un faible pourcentage des travaux identifiés au PIIRL ont obtenu une aide financière du MTQ par le biais du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – volets Redressement des infrastructures locales (RIRL) pour la réalisation de ces travaux;

ATTENDU que les nouvelles exigences du PAV requièrent le dépôt des plans et devis lors d'une demande d'aide financière au PAV et que les municipalités doivent engager des frais importants pour la réalisation de ces documents sans pour autant avoir l'assurance d'une subvention de la part du MTQ;

ATTENDU que le MTQ a reçu des demandes d'aide financière des municipalités du Québec au programme PAV pour un montant dépassant largement son budget annuel pour l'année 2019-2020 qui est de 70 M\$;

ATTENDU que le MTQ ne semble pas disposer des budgets et les ressources requises permettant la réalisation des travaux identifiés et approuvés dans les PIIRL des MRC du Québec via le volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du PAV;

ATTENDU que le MTQ ne semble pas disposer des budgets requis permettant la réalisation des travaux des routes locales 1 et 2 non identifiés au PIIRL via le volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du PAV;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité de demander au gouvernement du Québec d'injecter les sommes nécessaires à la réalisation complète des plans d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) des MRC du Québec dans le volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ainsi que des sommes supplémentaires au volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) pour le budget 2020-2021 et les suivants, et ce, à la hauteur des demandes déposées.

Il est de plus résolu de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour qu'elles revendiquent une augmentation substantielle du financement de ces programmes, en plus d'acheminer la présente résolution à toutes les MRC du Québec pour demande d'appui.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

387-11-2019

**MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) - ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2019**

ATTENDU que la Municipalité de Lac-du-Cerf a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2020;

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer 32 000 kg de chlorure de calcium solide en flocons dans les quantités nécessaires pour ses activités (32 sacs de 1000 kg);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (le chlorure de calcium solide en flocons) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2020;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

**ADOPTÉE**

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 NOVEMBRE 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

388-11-2019

### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR L'INSTALLATION DE PANCARTES**

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande au Ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation de pancartes sur la Route 311 comme suit :

- D'indiquer le Petit lac du Cerf sur la Route 311 en face du chemin Boismenu;
- De rafraîchir la pancarte du Grand lac du Cerf sur le chemin de l'Église;
- D'installer sur la Route 311 (au centre du village) des pancartes pour indiquer « Attention à nos enfants ».

Que cette demande soit adressée à Madame Natacha Lamarche, chef du Centre de services de Mont-Laurier.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

389-11-2019

### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR L'INSTALLATION D'UN RADAR AUX ENTRÉES DU VILLAGE POUR RALENTIR LA VITESSE ET INSTALLATION D'UN COMPTEUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports du Québec, pour juillet 2020, l'installation d'un radar aux entrées du village pour ralentir la vitesse ainsi que l'installation d'un compteur pour calculer le nombre de véhicules circulant sur la Route 311, secteur Lac-du-Cerf.

Que cette demande soit adressée à Madame Natacha Lamarche, chef du Centre de services de Mont-Laurier.

**ADOPTÉE**

390-11-2019

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE RÉPARER L'ASPHALTE TRÈS DÉGRADÉ ET LES DÉFORMATIONS DE L'ASPHALTE AVANT LA COURBE DU CHEMIN GOUGEON JUSQU'AU SOMMET DE LA CÔTE À SAINT-LOUIS ET D'ENLEVER LE SABLE SUR LE PONT LÉANDRE-DICAIRE**

CONSIDÉRANT qu'un courriel a été envoyé au Centre de services de Mont-Laurier, le 10 octobre 2019 (José Chalifoux et Natacha Lamarche) demandant de corriger, avant l'hiver, l'asphalte très dégradé et la déformation avec trou profond à partir de la courbe avant le chemin Gougeon;

CONSIDÉRANT que réponse a été faite à la municipalité (Jacinthe Valiquette) que pour la réparation du pavage il venait dans le secteur dans la semaine du 14 octobre 2019;

CONSIDÉRANT qu'aucun travail n'a été entrepris avant l'hiver causant ainsi une problématique pour le déneigement;

CONSIDÉRANT qu'une demande verbale avait été faite au Centre de services de Mont-Laurier pour l'enlèvement du sable en bordure du pont Léandre-Dicaire, et ce, avant que l'hiver arrive pour éviter des bris aux véhicules de déneigement;

CONSIDÉRANT que cela devait être pris en considération et qu'aucun travail n'a été effectué pour enlever ledit sable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports du Québec de procéder aux travaux suivants :

- corriger l'asphalte très dégradé et la déformation avec trou profond à partir de la courbe avant le chemin Gougeon jusqu'au sommet de la côte à Saint-Louis;
- d'enlever le sable en bordure du pont Léandre-Dicaire pour éviter que le sable ne gèle et qu'il cause des dommages aux équipements de déneigement.

Que cette demande soit adressée à Madame Estelle Bouvier, Direction de la planification et de la gestion des infrastructures, Direction générale de Laurentides-Lanaudière, Madame Natacha Lamarche, chef du Centre de services de Mont-Laurier et Madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle.

**ADOPTÉE**

391-11-2019

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC--  
RÉFECTION DE LA ROUTE 311, SECTEUR LAC-DU-CERF**

CONSIDÉRANT que la Route 311, secteur Lac-du-Cerf, a besoin d'être rénovée;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports procède seulement à du rapiéçage manuel;

CONSIDÉRANT qu'il est de plus en plus difficile l'hiver de procéder au déneigement de la Route 311 étant donné la détérioration de la chaussée;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf juge primordial que les contribuables et les usagers bénéficient d'une route en bon état;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années ont nous mentionne que nous sommes dans le plan quinquennal, mais que notre secteur est toujours reporté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministre des Transports du Québec des transports, monsieur François Bonnardel , ce qui suit :

**QUE** la réfection de la Route 311, secteur Lac-du-Cerf, soient priorisés dans leur planification à court terme, et ce, afin de permettre aux usagers de la route de bénéficier d'une route sécuritaire et adéquate.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir ladite résolution en copie conforme à monsieur Claude Thibeault, directeur général Laurentides-Lanaudière, madame Estelle Bouvier, direction de la planification et de la gestion des infrastructures et direction générale de Laurentides-Lanaudière, madame Natacha Lamarche, chef de Centre de services de Mont-Laurier et à madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

392-11-2019

**ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF ET LA  
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA POUR LE DÉNEIGEMENT ET LE  
DÉGLAÇAGE DU CHEMIN DES SAPINS POUR LA SAISON  
HIVERNALE 2019-2020**

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf signe une entente avec la Municipalité de Kiamika pour le déneigement et le déglçage du chemin des Sapins pour la saison hivernale 2019-2020 et d'autoriser la mairesse, Danielle Ouimet, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Jacinthe Valiquette, à signer ladite entente.

**ADOPTÉE**

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**393-11-2019      LETTRE D'ATELIER LP MARINE – DEMANDE D'AUTORISATION DE PLACER DES BATEAUX AU 160, ROUTE 311, LAC-DU-CERF**

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Girard, d'Atelier LP Marine a fait parvenir une lettre aux membres du conseil demandant une autorisation pour stationner une dizaine de bateaux sur le terrain d'un voisin au 160, Route 311, Lac-du-Cerf ;

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Girard a avisé l'inspectrice en urbanisme qu'il ne pouvait les entreposer à l'endroit au 160, Route 311, Lac-du-Cerf pour une question d'assurances ;

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser Atelier LP Marine que la Municipalité de Lac-du-Cerf n'autorise pas l'entreposage de bateaux à sa propriété sise au 168, Route 311, Lac-du-Cerf.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**LOISIRS**

**394-11-2019      APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES PISTES DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTES POUR LA SAISON 2019-2020**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a publié des appels d'offres et que les deux fois elle n'a reçu aucune soumission ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas retourner en appel d'offres pour la saison 2019-2020.

Pour la saison 2019-2020, les usagers devront faire du SKI NORDIQUE, c'est-à-dire de skier dans des sentiers non tracés ou damés.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**395-11-2019      STATISTIQUES PARC DE LA BICHE 2019**

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt le rapport relativement aux statistiques du parc de la Biche pour l'année 2019.

Une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

**396-11-2019**      **STATISTIQUES CAMPING LE PETIT ÉGARÉ 2019**

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt le rapport relativement aux statistiques pour le camping du parc Le Petit Égaré pour l'année 2019.

Une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**397-11-2019**      **DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE À LA COMPAGNIE QUÉBEC 9184-7616 INC. SUR UNE PARCELLE DE TERRAIN POUR LA PRATIQUE DE SKI DE FOND ET RAQUETTES**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande à la compagnie Québec 9184-7616 inc., un droit de passage sur une petite parcelle du terrain 6 305 946 pour la pratique de ski de fond et raquettes, et ce, afin d'éviter un dénivelé trop élevé derrière le refuge. Un plan est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**398-11-2019**      **ENTRETIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE GÉRALD-OUIMET POUR UN MÉNAGE EN PROFONDEUR 3 FOIS PAR ANNÉE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf souhaite que le centre communautaire Gérald-Ouimet soit nettoyé en profondeur, trois fois par année, soit janvier – mai et septembre ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a demandé un prix à Josée La Ménagère pour effectuer ledit travail en profondeur, comme discuté, à savoir :

- Pour la cuisine : la fenêtre, les portes d'armoires, l'intérieur et extérieur du frigidaire, poêle, lavabo et cuve blanche.
- Pour l'entrée : les portemanteaux et la grande tablette, vitrine d'exposition, interrupteurs on/off, portes, mur et cadrage.
- pour la salle : rampe sur les murs sur deux niveaux ( poussière accumulée sur le 2x4), calorifères, interrupteurs, balustrade, etc.
- Toutes les chaises (porte-chaises aussi) et tables
- poubelles à l'intérieur et l'extérieur
- l'entrepôt ou l'on entrepose les produits de nettoyage
- dans les salles de bain : sous le lavabo l'armoire intérieur, portes, présentoirs de savon, papier de toilette et papier à main, etc ....

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat à Josée La Ménage au taux de 20,00\$ l'heure.

La Municipalité de Lac-du-Cerf s'engage à fournir les produits et les équipements d'entretien.

Josée La Ménagère commencera son contrat en janvier 2020.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

### **CULTURE**

**399-11-2019**

### **CRÉATION RICHARD LEMIEUX – DÉPÔT DE 50% SCULPTURES**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a obtenu un projet culturel de la MRC d'Antoine-Labelle pour un sentier Zen dans le noyau villageois;

CONSIDÉRANT que ce projet comprend deux sculptures de chevreuils grandeur nature vernis;

CONSIDÉRANT que Création Richard Lemieux exige un dépôt de 50% du total exigé avant le commencement du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et directrice générale à verser un dépôt de 50% du total exigé avant le commencement du projet, soit 1 500,00\$ à Création Richard Lemieux pour la création de deux sculptures de chevreuils grandeur nature vernis.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**LACS ET ENVIRONNEMENT**

**400-11-2019**      **LETTRE DE MONSIEUR GUY GAUCHER – BOUÉES SUR LE GRAND LAC DU CERF ET LE PETIT LAC DU CERF**

CONSIDÉRANT que monsieur Guy Gaucher et monsieur Denis Landry ont procédé, pendant quelques années, à l'installation et à l'enlèvement des bouées sur le Grand lac du Cerf et le Petit lac du Cerf;

CONSIDÉRANT que monsieur Guy Gaucher et monsieur Denis Landry retirent leur participation à cette activité pour les prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remercier très sincèrement monsieur Guy Gaucher et monsieur Denis Landry pour leur grande implication durant ces années.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à l'Association de protection du Petit et du Grand lac du Cerf si elle est intéressée à procéder à l'installation et à l'enlèvement des bouées sur lesdits lacs, et ce, pour une aide financière de 600 \$ par année.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**401-11-2019**      **STATISTIQUES POUR LE LAVAGE DES EMBARCATIONS 2019**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt le rapport relativement aux statistiques pour le lavage des embarcations pour l'année 2019.

Une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**402-11-2019**      **BANQUE D'HEURES ET MANDAT À LA FIRME A.J. ENVIRONNEMENT INC.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a reçu un avis de non-conformité pour l'émission de sédiments dans le littoral du Grand lac du Cerf (baie Valiquette) suite à la création de brèches dans 4 barrages à castor situé en amont du lac;

CONDIÉRANT que le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques demande de transmettre d'ici le 5 décembre 2019 un plan des mesures correctives qui seront mises en œuvre pour nous conformer à la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Lac-du-Cerf réserve une banque d'heure de 15 heures à 100 \$ l'heure à la firme A.J. Environnement inc. afin qu'elle transmette au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avant le 5 décembre 2019, une proposition de l'évaluation de l'état de la situation ainsi que des mesures correctives qui seront mises en œuvre l'an prochain.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un mandat à la firme A.J. Environnement pour faire une demande d'accès à l'information au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf pour obtenir le rapport du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour ledit dossier : N/Réf. 7430-15-01-03640-03, 401861232.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 novembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

\*\*\*\*\*

**403-11-2019**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 42.

**ADOPTÉE**

Danielle Ouimet  
maire

Jacinthe Valiquette  
directrice générale et secrétaire-trésorière

*Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

Danielle Ouimet  
maire.